

LA RIPOSTE

Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



Mai 2012

L'ADDS-QM (Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

39^e Semaine de la dignité des personnes assistées sociales
Du 7 au 11 mai 2012



Sommaire

Semaine de la dignité des personnes assistées sociales du Québec Par l'ADDS QM, Rose du Nord et l'ADDS RS	P.2
C'est quoi ça un revenu social universel garanti ? par Véronique Salmon	P.3
Info-Loi par Christian Loupret	P.4
Cabana de sugar par Lorraine Côté	P.5
Nouvelles de la militance par Véronique Salmon	P.6
La lutte sociale contre la hausse des frais de scolarité Par Lydia Berthiaume	P.7
Calendrier	P.8



ADDS-QM
301, Carillon
Québec (Québec)
G1K 5B3

525-4983



FAX
529-9455

www.addsqm.org



addsqm@bellnet.ca



8h30
à
17h

Lundi au vendredi

**En route
vers le
revenu social
universel garanti !**

Réduire les inégalités et réellement répartir l'ensemble de la richesse, c'est possible! C'est **garanti!**

Venez vous informer et débattre sur la possibilité du Revenu social universel garanti.

Venez construire collectivement une autre façon d'assurer la dignité et l'égalité de

Du pain sur la table pour tout le monde, c'est un minimum et une question de dignité!

Grande assemblée publique ► 9 mai 2012
► De 13h45 à 15h30
► Au Bar-Coop l'Agitée (251, rue Dorchester)
► De 16h00 à 19h00 : souper et fête ! (pour le souper et la fête il faut s'inscrire avant le 5 mai)



C'EST QUOI ÇA UN REVENU SOCIAL UNIVERSEL GARANTI ?

Par Véronique Salmon

Le revenu social universel garanti c'est un revenu auquel toutes les personnes auraient droit, peu importe leur situation (travail, non travail, etc). C'est-à-dire, un montant de base que tout le monde aurait automatiquement, sans discrimination, et qui permettrait de combler ses besoins essentiels : nourriture, vêtements, logement, médicaments, ... Le montant de base ne pourrait ni être diminué, ni coupé. Le gouvernement imposerait les surplus d'argent gagné lorsque l'on n'aurait pas besoin de ce montant pour bien vivre. Tout le monde aurait le même revenu de base car tout le monde contribue à la société.

Actuellement, il existe différentes formes de contributions citoyennes qui sont invisibles dans notre société et que l'on appelle le travail invisible. Par exemple : élever des enfants, faire du bénévolat, militer dans un groupe de défense de droit, s'occuper de ses grands-parents qui sont en perte d'autonomie, etc.

Le revenu social universel garanti permettrait de reconnaître ce travail invisible qui est essentiel à la société. Il aiderait à lutter contre les préjugés comme quoi on paie les personnes à ne rien faire. Ce serait un moyen efficace de lutter contre la pauvreté et d'assurer une meilleure répartition de la richesse tout en reconnaissant les différentes formes de participation citoyenne.

« Ce revenu fait partie d'un **grand projet de société** (se référer à la plate-forme du FCPASQ) que porte le FCPASQ et ses groupes membres. Ainsi, ce revenu doit s'accompagner de **services publics universels et gratuits** pour améliorer l'ensemble des conditions de vie des personnes du Québec. »¹ Autrement dit, appliquer un revenu social universel garanti sans autres transformations de la société n'assurerait pas la bonne répartition des richesses. Or, le but premier de ce revenu est de permettre à tous et toutes de vivre dans la dignité, sans pauvreté. On risque plus d'atteindre cet objectif en ayant (en plus du revenu social universel garanti) des services publics accessibles et gratuits et une réforme fiscale permettant un transfert de revenu des plus riches vers les plus pauvres. Là, on parlerait réellement de répartition des richesses !

Alors, en route vers le revenu social universel garanti ?

¹ Tiré du document intitulé : Le revenu social universel garanti selon le FCPASQ

Les prestations spéciales

INFO-LOI



Par
Christian
Loupret



La plupart des prestations spéciales sont accordées dès l'entrée à l'aide. Toutefois quelques besoins demandent d'avoir été sur le programme d'aide sociale un certain temps : La prestation spéciale portant sur le coût d'achat ou de remplacement de lunettes, ou sur le coût d'un déménagement pour raison de santé ou de salubrité n'est accordée que si on bénéficie du programme depuis 6 mois consécutifs, excepté pour les personnes admises sur le programme de solidarité sociale, il n'y a pas de temps d'attente pour ces besoins.

Dans le cas d'une prothèse dentaire, depuis au moins 24 mois consécutifs pour tous.

Les soins dentaires et examen de la vue couvert par le carnet de réclamation demande un présence de 12 mois consecutive à l'aide pour tous.

La plupart des prestations spéciales exigent une autorisation préalable sauf dans certaine situation pour les personnes ayant une contrainte sévère à l'emploi.

Les coûts maxima payés par le ministère sont fixés par règlements.

Transport médical : Une prestation spéciale est accordée pour défrayer le coût de transport encouru pour être traité par un médecin ou un dentiste.

Le moyen de transport utilisé doit être le plus économique, compte tenu de notre état de santé et de localisation.

Il y a beaucoup de prestations spéciales prévues au Règlement, cependant le Ministère dispose d'un budget lui permettant d'accorder une aide financière pour certains besoins de santé qui sont pas prévus au Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles.

Pour toutes autres questions concernant les prestations spéciales n'hésitez pas à consulter votre ADDS.

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Mai

Ghislaine Auclair
Reine Bégin
Micheline Bélisle
Jacinthe Blais
Jean Duval
Alain Fortin
Claude Garneau



Alexandrine Giguère
Jean-Jacques Laliberté
Claude Lefebvre
Marcel Lessard
Louissette Lessard
Steven Ouellet
Benoît Woo
Xinia Zamora-Hidalgo



CABANA DE SUGAR

Par Lorraine Côté

Bonjour le beau monde bienvenue pour un voyage de plaisir à CABANA DE SUGAR. Nous étions plusieurs à nous rendre à la cabane à sucre le 19 avril dernier. Nous avons presque rempli l'autobus avec Rose du Nord et l'ADDS Rive-Sud. Nous sommes arrivés là à peu près vers 11 heures. Vu que l'heure du dîner n'était pas encore arrivée nous avons profité du temps merveilleux pour marcher autour de la cabane à sucre. Du beau temps, exprès pour nous. Ensuite, après être entré dans la salle-à-manger, nous nous sommes assis aux tables indiquées. Nous nous servions nous-même. Comme menu nous avons eu de la soupe aux pois, des fèves au lard, du jambon, des patates en robe de chambre, du pâté ou tourtière et des œufs brouillés. Le dessert c'était de la tarte au sucre, du pouding chômeur et des crêpes. C'était cochon. J'en ai mangé deux fois « menem ». Après, nous avons mangé de la tire. On n'en avait à volonté. C'était merveilleux ! Nous nous sommes régalés. Puis, nous avons marché dans le sous bois pour faire descendre le repas. Je présume, qu'au moment du départ, tout le monde était lourd pour monter dans l'autobus. Et nous sommes revenus à Québec vers 15 h30. Merci à l'ADDSQM!





NOUVELLES DE LA MILITANCE

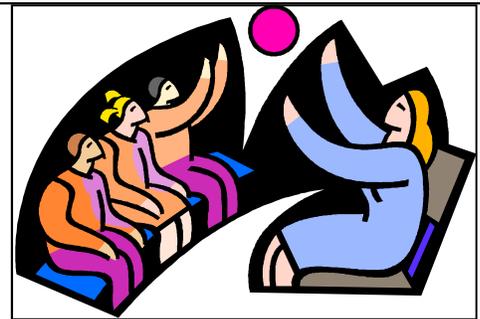
Par Véronique Salmon

Formation du RÉPAC

Nous étions 11 personnes à participer à une formation intitulée « On passe en mode action pour nos services publics ». Nous avons quels services publics étaient coupés ou devenait graduellement payant. Nous avons aussi évalué le pouvoir d'influence dans la politique qu'avait chaque groupe (médias, population, riches, etc). Nous avons terminé le tout en organisant une action spontanée. Nous sommes allés envahir le croisement des rues Charest et Langelier pour brandir des pancartes qui dénonçaient la privatisation et la tarification des services publics.

Action contre les coupures dans le logement social

Le 17 avril dernier, trois militants ont participé à un sit-in dans les bureaux de revenu Canada pour dénoncer les coupures dans le logement social. Malheureusement, ils n'ont pas pu franchir les portes car elles étaient fermées. Le message a tout de même été fait.



Cabane à sucre

Le 19 avril nous sommes allés à la cabane à sucre avec Rose du Nord et l'ADDS RS. Nous étions une trentaine de personnes à s'être sucrées le bec au Domaine Franco à St-Henri. Pour plus de détail concernant cette activité, lire l'article de Lorraine à la page 5.

Formation sur le revenu social universel garanti

Le 23 avril dernier, nous avons bravé la pluie et le vent et nous sommes allés à l'ADDS de Lévis. Nous nous sommes donné une formation sur le thème de la semaine de la dignité des personnes assistées sociales du Québec : le revenu social universel garanti. Nous avons beaucoup discuté. C'était très intéressant.





LA LUTTE SOCIALE CONTRE LA HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ

Par Lydia Berthiaume

Depuis plusieurs mois, le mouvement étudiant prend de plus en plus d'ampleur. À son sommet, le 22 mars dernier, 200 000 personnes étaient présentes pour manifester contre la hausse des frais de scolarité. L'ADDS QM était là pour appuyer la revendication des étudiantEs, car cette hausse n'est pas seulement l'affaire des étudiantEs. C'est plutôt un droit que la population se doit de défendre au nom de l'égalité et de la justice sociale.

La hausse des frais de scolarité s'inscrit dans la même ligne que les coupures et tarifs précédemment annoncées tels la taxe santé et la hausse des tarifs d'hydroélectricité. Il s'agit d'une mesure appauvrissante du gouvernement Charest visant à augmenter les profits des grandes entreprises et de l'élite en place au détriment des classes les plus pauvres de notre société.

En demandant aux étudiants et à leurs familles de payer 1625\$ de plus par année pour un total annuel de 3793\$, le gouvernement nuit grandement à l'accessibilité aux études et à la qualité de vie des étudiantEs.

Pour les étudiantEs, la hausse signifie....

1. Qu'une partie d'entre eux devront abandonner leurs rêves en n'allant pas étudier à l'université par manque d'argent.
2. Que ceux et celles qui iront tout de même à l'université devront travailler 162 heures de plus chaque année. Ainsi, les étudiantEs seront de plus en plus surchargés et auront de moins en moins d'énergie à consacrer à leurs études.
3. Qu'ils et elles devront couper, pour certains, dans leurs besoins essentiels pour payer leurs études.
4. Que leur santé sera affectée par le stress, la fatigue et l'insatisfaction de leurs besoins de base, etc.

Pour les familles, cela signifie de plus en plus de sacrifices...

Pour notre société, cela signifie...

1. Une importante perte de main d'œuvre qualifiée.
2. Moins de payeurs d'impôts, donc d'autres coupures en perspective...
3. L'augmentation de l'écart entre les riches et les pauvres.
4. La création d'une université réservée à l'élite (ceux ayant un gros portefeuille).
5. Le maintien des personnes les plus pauvres à la naissance dans une situation de pauvreté.

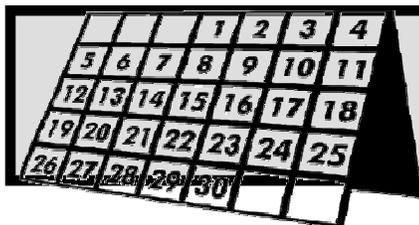
Plusieurs autres injustices...

Le gouvernement nous dit qu'il est impossible de faire autrement, mais qu'en est-il vraiment?

En Finlande, en Norvège, en Islande, au Mexique et en République Tchèque, l'éducation est gratuite ! Au Danemark comme en Suède, les étudiantEs sont payés pour aller à l'école, car leur travail c'est d'étudier.

Ici, au Québec, sans la hausse, nous payons déjà 2168\$ par année. Pour le gouvernement, il serait facile d'aller chercher l'argent ailleurs que dans les poches des étudiantEs. Par exemple, ce pourrait être aux entreprises de payer davantage, car après tout, c'est à eux que profite la main d'œuvre. Aussi, le gouvernement pourrait instaurer davantage de paliers d'impôts, ce qui permettrait de faire payer ceux qui en ont réellement les moyens, soit les plus riches de notre société.

Il est possible de faire autrement, mais pour cela, il faut que le peuple se lève. Il faut lutter et exiger ensemble une réelle égalité des chances, une véritable accessibilité aux études. Ainsi, au nom de la justice sociale disons «NON» à la hausse des frais de scolarité. Disons «OUI» à la gratuité scolaire. Exprimons-nous en ce «printemps érable» et défendons nos droits solidairement avec les étudiantEs!



CALENDRIER

Mai 2012

<i>LUNDI</i>	<i>MARDI</i>	<i>MERCREDI</i>	<i>JEUDI</i>	<i>VENDREDI</i>	<i>SAMEDI</i>
30 avril <u>9h15</u> Coordination	1 <u>11h45</u> Manifestation « C'est dans la rue que ça se passe ! »	2	3 <u>9h30</u> Comité lutte	4	5
7 SEMAINE DE	8 LA DIGNITÉ	9 DES PERSON	10 NES ASSISTÉES	11 SOCIALES	12
DU QUÉBEC	<u>13h30</u> Atelier droit aide sociale	<u>13h45</u> Assemblée publique <u>16h00</u> Souper et fête			
14 <u>9h30</u> Comité organisateur	15	16 <u>9h15</u> Comité ad-hoc	17	18	19
21 CONGÉ FÉRIÉ !!!	22 <u>9h30</u> Comité accueil, recrutement et communication <u>13h30</u> Atelier droit aide sociale	23 <u>15h à 19h</u> L'école dans la rue !	24 <u>9h15</u> Comité finance	25	26
28	29 <u>13h30</u> Atelier Droit aide sociale	30	31		

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au 525-4983.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux